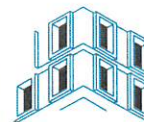




Département du Calvados
Mairie de TREVIÈRES
17 Place Charles Delangle
14710 TREVIÈRES



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**

L'an deux mil vingt-cinq, le 21 janvier à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LÉBOULANGER, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

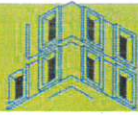
Étaient excusés : Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Bruno LEFRANÇOIS (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance

Numéro de délibération	Date	Objet	Résultat
2025-1	21/01/2025	Engagement des crédits d'investissement pour l'année 2025	Approuvée
2025-2	21/01/2025	Tarifs de location 2025	Approuvée
2025-3	21/01/2025	Droits de place 2025	Approuvée
2025-4	21/01/2025	Tarifs des concessions au cimetière 2025	Approuvée
2025-5	21/01/2025	Tarifs autopartage 2025	Approuvée
2025-6A	21/01/2025	Valorisation d'un parc naturel, îlot de fraîcheur en cœur de bourg : choix du maître d'œuvre	Approuvée
2025-6B	21/01/2025	Valorisation d'un parc naturel, îlot de fraîcheur en cœur de bourg : demande de fonds vert	Approuvée
2025-7	21/01/2025	Cinéma – La Poste : devis missions complémentaires	Approuvée
2025-8	21/01/2025	Cinéma – La Poste : demande de DETR / DSIL, Fonds Vert, Fonds Friches	Approuvée
2025-9	21/01/2025	Don à Mayotte (1000 €)	Approuvée
2025-10	21/01/2025	Eglise : devis cuve fuel (996 € HT / 1195.20 € TTC)	Approuvée
2025-11	21/01/2025	Adhésion FNCC (Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture)	Approuvée
2025-12	21/01/2025	Adhésion IN SITE	Approuvée



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	14/01/2025
DATE D’AFFICHAGE	14/01/2025

RÉUNION du 21 janvier 2025

L’an deux mil vingt-cinq, le vingt et un janvier à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés :

Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Bruno LEFRANÇOIS (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2025-1

Objet de la délibération

ENGAGEMENT DES CREDITS D’INVESTISSEMENT POUR L’ANNEE 2025

Vu le montant budgétisé pour les dépenses d’investissement 2024 d’un montant s’élevant à 1 168 437,63 € (chapitre 21)

Vu les opérations actuellement en cours et conformément aux textes applicables,

Madame le Maire demande l’autorisation d’engager des dépenses d’investissement à hauteur de 292 109,41 € (soit 25 % des 1 168 437,63 €) et rappelle que toutes dépenses engagées seront inscrites au BP 2025, aux opérations prévues :

Articles	Opérations	Montant en €
2131	Cinéma	150 000,00 €
2132	La Poste	52 109,41 €
2138	Boulodrome	60 000,00 €
2156	Réserve incendie	30 000,00 €
TOTAL CREDITS INVESTISSEMENT		292 109,41 €

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Autorise Madame le Maire à engager des dépenses d’investissement à hauteur de 292 109.41 € (soit 25 % des 1 168 437,63 €)
- Dit que toutes les dépenses engagées seront inscrites au BP 2025, aux opérations prévues
- Vote : unanimité

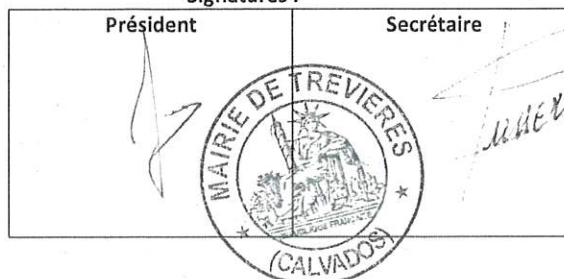
Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 22/01/2025

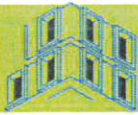
Accusé de réception en préfecture
C0120250100012 CD 2025-01-23
Date de télétransmission : 23/01/2025
Date de réception préfecture : 23/01/2025

Signatures :





Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	14/01/2025
DATE D’AFFICHAGE	14/01/2025

RÉUNION du 21 janvier 2025

L’an deux mil vingt-cinq, le vingt et un janvier à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés :

Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Bruno LEFRANÇOIS (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2025-2

Objet de la délibération

TARIFS DE LOCATION 2025

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Décide de maintenir les tarifs de location suivant le tableau ci-après :

	Habitants de Trévières	Hors commune
SALLE DES FETES	A compter du 01/03/2025 A compter du 01/03/2025	
Avec utilisation cuisine	230 €	296 €
Forfait chauffage	100 €	100 €
Vins d'honneur, réunions... avec utilisation de la cuisine	125 €	150 €
Vins d'honneur, réunions... sans utilisation de la cuisine	95 €	115 €
Forfait chauffage pour vins d'honneur, réunions, ...	45 €	45 €
Location du lave-vaisselle	23 €	23 €
Redevance par couvert mis à disposition	1 €	1 €
SALLE CULTURELLE		
Tarif par soirée	120 €	120 €
LOCATION DE TABLES de 2 ou 3 m	1.60 €	3.00 €
LOCATION DE CHAISES	0.30 €	0.40 €

- Vote : majorité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 22/01/2025

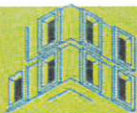
Accusé de réception en préfecture
014263119 20250121 DCM2025-02
Date de télétransmission : 23/01/2025
Date de réception préfecture : 23/01/2025

Signatures :

Président	Secrétaire



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	14/01/2025
DATE D’AFFICHAGE	14/01/2025

RÉUNION du 21 janvier 2025

L’an deux mil vingt-cinq, le vingt et un janvier à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés :

Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Bruno LEFRANÇOIS (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2025-3

Objet de la délibération

DROITS DE PLACE 2025

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Décide de fixer les tarifs de droits de place suivant le tableau ci-après :

Droits de place	Marché du vendredi et Commerçants ambulants
Exposants du marché présents à l’année Mètre linéaire	0,70 € / mètre (minimum facturé de 2,50 €)
Exposants du marché Occasionnels Mètre linéaire	1,50 € / mètre
Eau	4,50 € / branchement
Branchement électrique	3,50 € / branchement

- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 22/01/2025

Signatures :

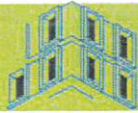
Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20250121-DCM2025-3-DE
Date de télétransmission : 23/01/2025
Date de réception préfecture : 23/01/2025





Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	14/01/2025
DATE D’AFFICHAGE	14/01/2025

RÉUNION du 21 janvier 2025

L’an deux mil vingt-cinq, le vingt et un janvier à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés :

Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Bruno LEFRANÇOIS (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2025-4

Objet de la délibération

TARIFS DES CONCESSIONS AU CIMETIERE 2025

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Maintient les tarifs des concessions au cimetière selon le tableau ci-après :

	Au 01/03/2025
CONCESSIONS	
30 ans	200,00 €
50 ans	300,00 €
COLOMBARIUM	
15 ans	350,00 €
30 ans	600,00 €
CAVES-URNES	
30 ans	100,00 €
50 ans	150,00 €

- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 22/01/2025

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20250121-DCM2025-4-DE
Date de télétransmission : 23/01/2025
Date de réception préfecture : 23/01/2025

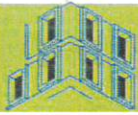
Signatures :

Président	Secrétaire





Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	14/01/2025
DATE D’AFFICHAGE	14/01/2025

RÉUNION du 21 janvier 2025

L’an deux mil vingt-cinq, le vingt et un janvier à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille **DUFOUR** – Maire, Loïc **PÉRIOT** - 1^{er} adjoint, Françoise **DUSSERT-SARTHE** – 2^{ème} adjoint, Frédéric **FOSSEY** – 3^{ème} adjoint, Françoise **LE MARQUAND**, Gérald **ROUSSEUW**, Valérie **TANQUEREL**, Françoise **LEBOULANGER**, Martial **LEGROS**, Delphine **BOULOT**

Étaient excusés :

Patrick **WATERS** (pouvoir donné à Françoise **DUSSERT-SARTHE**), Bruno **LEFRANÇOIS** (pouvoir donné à Mireille **DUFOUR**), Laëtitia **MOREAU**

DCM n° 2025-5

Objet de la délibération

TARIFS AUTOPARTAGE 2025

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Fixe les tarifs du service d'autopartage à : 7 € la ½ journée et 12 € la journée à partir du 1er mars 2025
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 22/01/2025

Signatures :

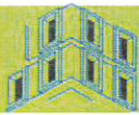
Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20250121-DCM2025-5-DE
Date de télétransmission : 23/01/2025
Date de réception préfecture : 23/01/2025



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	14/01/2025
DATE D’AFFICHAGE	14/01/2025

RÉUNION du 21 janvier 2025

L’an deux mil vingt-cinq, le vingt et un janvier à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés :

Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Bruno LEFRANÇOIS (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2025-6A

Objet de la délibération

VALORISATION D’UN PARC NATUREL, ILOT DE FRAICHEUR EN CŒUR DE BOURG : CHOIX DU MAITRE D’OEUVRE

Vu l’audition des candidats et l’analyse des offres faite le 16/01/2025,

La commission d’appel d’offre propose de retenir le mieux disant soit l’Atelier STRATES EN STRATES,

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Décide d’attribuer le marché de maîtrise d’œuvre « valorisation d’un parc naturel, ilot de fraicheur en cœur de bourg » à l’Atelier STRATES EN STRATES,
 - Autorise Madame le Maire à notifier le marché et à signer l’ensemble des documents nécessaires à la réalisation de cette mission
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 22/01/2025

Signatures :

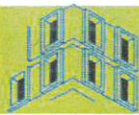
Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20250121-DCM2025-6A-DE
Date de télétransmission : 23/01/2025
Date de réception préfecture : 23/01/2025





Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	14/01/2025
DATE D’AFFICHAGE	14/01/2025

RÉUNION du 21 janvier 2025

L’an deux mil vingt-cinq, le vingt et un janvier à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille **DUFOUR** – Maire, Loïc **PÉRIOT** - 1^{er} adjoint, Françoise **DUSSERT-SARTHE** – 2^{ème} adjoint, Frédéric **FOSSEY** – 3^{ème} adjoint, Françoise **LE MARQUAND**, Gérald **ROUSSEUW**, Valérie **TANQUEREL**, Françoise **LEBOULANGER**, Martial **LEGROS**, Delphine **BOULOT**

Étaient excusés :

Patrick **WATERS** (pouvoir donné à Françoise **DUSSERT-SARTHE**), Bruno **LEFRANÇOIS** (pouvoir donné à Mireille **DUFOUR**), Laëtitia **MOREAU**

DCM n° 2025-6B

Objet de la délibération

VALORISATION D’UN PARC NATUREL, ILOT DE FRAICHEUR EN CŒUR DE BOURG : DEMANDE DE FONDS VERT

Le maître d’œuvre étant retenu, les dépenses prévisionnelles s’élèvent à :

Entreprise	Mission de Maîtrise d’œuvre	Montant en € HT	Organisme	Montant en €	%
STRATES EN STRATES	Tranche ferme – EP / ESQ / AVP	6 250.00	Etat / fonds vert	21 200.00	80 %
	Tranche optionnelle 1 – PRO / AMT / VISA / DET / AOR	18 750.00	Commune / autofinancement	5 300.00	20 %
	Permis d’aménager	1 500.00			
TOTAL		26 500.00	TOTAL	26 500.00	100 %

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Autorise Madame le Maire à déposer une demande d’aide auprès de l’Etat au titre du fonds vert pour participer au financement des frais de maîtrise d’œuvre du projet de valorisation d’un parc naturel, ilot de fraîcheur en cœur de bourg à hauteur de 80 %.

- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.


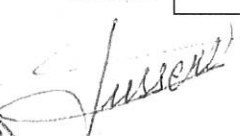

TREVIÈRES, le 22/01/2025

Signatures :

Président

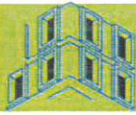
Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20250121-DCM2025-6B-DE
Date de télétransmission : 23/01/2025
Date de réception préfecture : 23/01/2025

Président: 
Secrétaire: 




Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	14/01/2025
DATE D’AFFICHAGE	14/01/2025

RÉUNION du 21 janvier 2025

L’an deux mil vingt-cinq, le vingt et un janvier à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés :

Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Bruno LEFRANÇOIS (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2025-7

Objet de la délibération

CINEMA – LA POSTE : DEVIS MISSIONS COMPLEMENTAIRES

Vu l’analyse des offres pour les missions complémentaires nécessaires à la poursuite du projet concernant les rénovations des bâtiments du Cinéma et de l’ancienne Poste ;

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Retient les propositions suivantes :

Missions	Entreprises	Montant en € HT
Bureau de contrôle	DEKRA	14 800,00 €
Détection réseaux	ECR Environnement	1 087,00 €
Géotechnique	ECR Environnement	4 590,00 €
AMIANTE / PLOMB + Merules et termites	SOCOTEC	5 860,00 €
TOTAL		26 337,00 €

- Autorise Madame le Maire à signer les devis et tous les documents nécessaires à la réalisation de ces missions.

- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

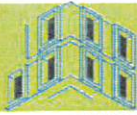
TREVIERES, le 22/01/2025

Signatures :

Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20250121-DCM2025-7-DE
Date de télétransmission : 23/01/2025
Date de réception préfecture : 23/01/2025





PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



Petites villes
de demain

NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	14/01/2025
DATE D’AFFICHAGE	14/01/2025

RÉUNION du 21 janvier 2025

L’an deux mil vingt-cinq, le vingt et un janvier à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés :

Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Bruno LEFRANÇOIS (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2025-8

Objet de la délibération

CINEMA – LA POSTE : DEMANDE DE DETR / DSIL, FONDS VERT, FONDS FRICHE

Vu les plans de financements prévisionnels pour les projets conjoints des bâtiments du cinéma, de la future salle associative et de la Poste ;

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Autorise Madame le Maire à déposer une demande d’aide auprès de l’Etat au titre de la DETR et / ou DSIL, du fonds vert et du fonds friche pour participer au financement des projets de rénovation du cinéma, d’un immeuble de logements et construction d’une salle associative mutualisée.
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 22/01/2025

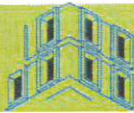
Signatures :

Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20250121-DCM2025-8-DE
Date de télétransmission : 23/01/2025
Date de réception préfecture : 23/01/2025



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	14/01/2025
DATE D’AFFICHAGE	14/01/2025

RÉUNION du 21 janvier 2025

L’an deux mil vingt-cinq, le vingt et un janvier à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés :

Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Bruno LEFRANÇOIS (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2025-9

Objet de la délibération

DON A MAYOTTE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l’article L1111-1 du CGCT,
Vu l’urgence de la situation,

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l’île de Mayotte, l’AMF, en partenariat avec La Protection civile, la Croix rouge, France urbaine, l’ANEL et l’UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus. Le Gouvernement et l’ensemble des associations agréées de sécurité civile sont bien évidemment mobilisés pour accompagner la population frappée par cet évènement dramatique.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d’une ampleur exceptionnelle engendre, la commune de TREVIERES tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Décide de faire un don d’un montant de 1 000,00 € à la Croix Rouge
- Habilité Madame le maire à signer tout document relatif à l’exécution de la présente délibération

- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.
TREVIERES, le 22/01/2025

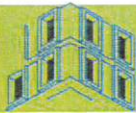
Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20250121-DCM2025-9-DE
Date de télétransmission : 23/01/2025
Date de réception préfecture : 23/01/2025

Signatures :

Président	Secrétaire



Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	14/01/2025
DATE D’AFFICHAGE	14/01/2025

RÉUNION du 21 janvier 2025

L’an deux mil vingt-cinq, le vingt et un janvier à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés :

Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Bruno LEFRANÇOIS (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2025-10

Objet de la délibération

ÉGLISE : DEVIS CUVE FUEL

Vu le devis de l’entreprise BELEC Environnement pour le dégazage et inertage de la cuve : 996.00 € HT soit 1 195.20 € TTC.

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Valide le devis de l’entreprise BELEC Environnement pour le dégazage et inertage de la cuve : 996.00 € HT soit 1 195.20 € TTC
- Autorise Madame le Maire à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 22/01/2025

Signatures :

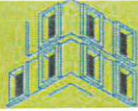
Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20250121-DCM2025-10-DE
Date de télétransmission : 23/01/2025
Date de réception préfecture : 23/01/2025





Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	14/01/2025
DATE D’AFFICHAGE	14/01/2025

RÉUNION du 21 janvier 2025

L’an deux mil vingt-cinq, le vingt et un janvier à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés :

Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Bruno LEFRANÇOIS (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2025-11

Objet de la délibération

ADHESION FNCC (FEDERATION NATIONALE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR LA CULTURE)

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Décide d’adhérer à la FNCC (Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture) :
Montant de l’adhésion : 0.045 € / habitant soit 0.045 € x 933 = 41.98 €
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette adhésion.
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 22/01/2025

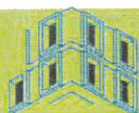
Signatures :

Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20250121-DCM2025-11-DE
Date de télétransmission : 23/01/2025
Date de réception préfecture : 23/01/2025



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCAION	14/01/2025
DATE D’AFFICHAGE	14/01/2025

RÉUNION du 21 janvier 2025

L’an deux mil vingt-cinq, le vingt et un janvier à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés :

Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Bruno LEFRANÇOIS (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2025-12

Objet de la délibération

ADHESION IN SITE

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Décide d’adhérer à l’association IN SITE : Montant de l’adhésion : 150 €
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette adhésion.

- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.
TREVIERES, le 22/01/2025

Signatures :

Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20250121-DCM2025-12-DE
Date de télétransmission : 23/01/2025
Date de réception préfecture : 23/01/2025